

Compte-rendu de la Commission Locale de Développement Rural du 12 mai 2016

Présences

14 membres présents : Mesdames ALAERTS J., CAMBIER M. et MARCHAND M-P. ; Messieurs ADAM R., BERTRAND J-M., BLONDIA M., CELLIERE M., DEJARDIN Ph., HAYOT J-J., JACQUIEZ P. et JORDENS L. ; MAGIS S. (Administration communale) ; HIGNY F. et LEMAIRE C. (Fondation Rurale de Wallonie).

14 membres excusés : Mesdames DEROUBAIX C., HAMOIR B. et HENRY N., Messieurs COULONVAUX S., DEMOL L., DESCAMPS J-M., MABILLE J., PAULY M., PAULY X., STEVENS J. et VAN HUMBEECK C. ; DUPON J. et TITART D. (Survey&Aménagement) et GABRIEL E. (DGO3).

11 membres absents : Mesdames CLEMENT K., COLLINET D. et LARBOUILLAT W. ; Messieurs HERNOUX Ch., HERNOUX J., KEYMEULEN Ph., LAURENT A., MAMBOUR M., OFFROIS J-F., RADELET M. et SUPINSKI Ch.

Monsieur JACQUIEZ, Président de la Commission Locale de Développement Rural, accueille les membres et les remercie d'avoir répondu présents à cette invitation. Il cède ensuite la parole à la Fondation Rurale de Wallonie, qui décline **l'ordre du jour de la réunion**.

Ordre du jour de la réunion

1. Approbation du compte rendu de la dernière réunion (PV du 2 février en annexe) ;
2. Discussion sur les derniers projets prioritaires (3° et dernière réunion dite « Groupe-projet ») ;
3. Retour sur les deux premiers Groupes-projets mis en place au sein de la CLDR (approbation des PV du 30 mars et du 20 avril, en annexes) ;
4. Concours photo de la FRW à destination des CLDR ;
5. Divers (membres démissionnaires).

Approbation du compte-rendu de la réunion précédente

Les membres de la CLDR approuvent, sans réserve, le compte-rendu de la réunion du 2 février 2016.

Discussion sur les derniers projets prioritaires

3° et dernière réunion dite « Groupe-projet » portant sur les 10 projets suivants :

- Mise en place d'une opération de marketing territorial (lot 1) ;
- Elaboration d'une stratégie pour le développement touristique de l'entité (lot 1) ;
- Mise en place de mesures visant au maintien de la cohésion sociale et au renforcement du sentiment d'appartenance à la commune (lot 1) ;
- Création d'une maison médicale et développement des activités et services pour les seniors (lot 2) ;

- Réalisation d'un plan de mobilité afin notamment d'améliorer la sécurité sur l'entité (lot 2) ;
- Création de places de stationnement pour les motor-homes (lot 2) ;
- Programmation d'actions de protection et de sensibilisation à l'environnement (lot 2) ;
- Création d'un Service d'Echange Local (lot 2) ;
- Création d'une plaine de jeux à Matagne-la-Grande (lot 2) ;
- Création d'un réseau de chaleur Bois-énergie à Doische (lot 2).

L'organisation de réunions dites « Groupes-Projets » au sein de la CLDR a pour objectif de réunir un maximum d'informations utiles et de préciser les directives permettant la rédaction des fiches-projets de lot 1 et de lot 2 du PCDR. **Les discussions font l'objet d'un compte-rendu annexe, intitulé : **Compte-rendu du Groupe-projet « en plénière ».****

Retour sur les Groupes-projets mis en place au sein de la CLDR

La CLDR approuve tous les changements proposés lors des groupes-projets (voir comptes-rendus), à savoir :

Propositions du Groupe-projet « Sentiers » du 30 mars :

- A. De regrouper les projets 1.1 (création de circuits de promenades touristiques avec aménagements ponctuels) et 2.2 (promotion et développement des liaisons intervillages) sous l'intitulé suivant : **Aménagement et équipement de liaisons intervillages, douces et touristiques mettant en valeur le patrimoine de l'Entité**, et de faire le choix de la priorisation : **Lot 1**
- B. De préciser le projet 3.20 (création d'une liaison intervillages entre le Nord et le Sud de la commune) par l'intitulé suivant : **Création d'une voie lente et réaménagement de la voirie entre Vodelée et le RAVeL**, et de revoir la priorisation du projet : **Lot 1**.
- C. D'ajouter le projet suivant au PCDR : **Création d'un pré-RAVeL sur la ligne 136 Doische-Philippeville-Florennes**. Priorisation : **Lot 2**
- D. De regrouper les projets 3.22 (réfection du sentier « de la Falize » à Soulme) et 3.33 (Entretien du sentier entre Soulme et le Hameau de la Champelle) et d'y joindre des tronçons supplémentaires et complémentaires. L'intitulé de ce projet serait : **Réfection des chaînons manquants dans le maillage de voies lentes à Soulme, Gochenée et Vodelée**. Priorisation : **Lot 3**
- E. D'ajouter le projet suivant au PCDR : **Création des chaînons manquants dans le maillage de voies lentes à Vaucelles, Gimnée et Doische**. Priorisation : **Lot 3**
- F. D'ajouter le projet suivant au PCDR : **Création d'une boucle de promenade dans la réserve des Hurées à Matagne-la-Grande et mise en valeur du site gallo-romain**. Priorisation : **Lot 3**
- G. D'ajouter le projet suivant au PCDR : **Réfection du chemin agricole entre Matagne-la-Grande et Dourbes (Viroinval) pour la sécurisation de la liaison entre Oignies et le RAVeL**. Priorisation : **Lot 3**
- H. D'ajouter le projet suivant au PCDR : **Réfection du chemin agricole « route du Bois » pour la sécurisation de la liaison entre Gimnée et le RAVeL**. Priorisation : **Lot 3**
- I. De préciser l'intitulé du projet 3.21 (réfection du chemin « route de la Sablonnière » à Vodelée) : **Réfection du chemin agricole « route de la Sablonnière » à Vodelée**.

Proposition du Groupe-projet « Espaces et infrastructures publics » du 20 avril :

- A. D'ajouter le projet suivant au PCDR : **« Création d'une plaine de jeux à Gimnée »** car une autre localisation est proposée que celle du projet « Aménagement de la Place de Gimnée ». Priorisation : **lot 3**

Proposition du Groupe-projet « en plénière » du 12 mai 2016 :

- A. De renommer le projet « Création d'une maison médicale et développement des activités et services pour les seniors » en « **Création de cabinets de consultation médicale et développement des activités et services pour les seniors** » (lot 2).

Concours photo de la FRW à destination des CLDR

Pour fêter les 40 ans de la Fondation Rurale de Wallonie, celle-ci souhaite y associer les CLDR et éditer une publication avec 40 photos sur le thème de son slogan : « Ensemble pour des villages vivants ». C'est pourquoi elle lance un concours photo réservé aux membres des CLDR qu'elle accompagne.

Le thème du concours : « Ensemble pour des villages vivants », peut être illustré de différentes façons : images saisies sur le vif d'activités ou de personnes, réalisations issues d'une opération de développement rural, illustrations de la vie villageoise ou rurale...

Les photos doivent être prises en **Wallonie**, par un **membre de CLDR**, mais pas obligatoirement dans la commune de la CLDR, ni durant la période du concours : une image argentique scannée serait éligible par exemple.

Date et public : Le concours est **ouvert du 30 mars au 23 septembre 2016 à minuit**, et **réservé aux CLDR accompagnées par la FRW et à leurs membres**. Maximum 25 photos par CLDR.

- Jean-Marie BERTRAND, Michelle CAMBIER, Michel CELLIERE et Jean-Jacques HAYOT font part de leur intérêt et proposeront des photos pour le concours.

Echéances : Les CLDR doivent **s'inscrire avant le 5 juillet 2016** et **envoyer leurs photos pour le 23 septembre 2016** (maximum 25 par CLDR).

- La CLDR de Doische s'inscrira au concours photo.

Prix :

- 5 photos individuelles seront récompensées chacune par un tirage A3 de qualité sur dibond.
- Le premier prix reçoit une nuitée en gîte d'Accueil Champêtre.
- Une CLDR sera récompensée par un stage collectif d'une demi-journée d'initiation à la photo nature.
- 40 photos seront reprises dans la publication spéciale pour les 40 ans de développement rural.

Personne de contact :

Les CLDR doivent renseigner une personne de **contact**, dont le rôle est :

- d'inscrire la CLDR en renvoyant le formulaire ad hoc (c'est à elle que la FRW communiquera au besoin les renseignements) ;
- d'informer et coordonner les membres de la CLDR qui participent au concours ;
- de rassembler leurs photos et organiser au besoin la sélection ;
- de vérifier les points clés (intitulé, taille, documents identifiants les auteurs...) et d'envoyer photos et copie de documents (document identifiant l'auteur de chaque photo).

- Sabine MAGIS sera la personne de contact.

- Les membres de la CLDR intéressés à participer à ce concours sont donc invités à contacter Sabine MAGIS.

La suite de l'ODR

Suite aux changements approuvés ce soir, le PCDR de Doische comporte donc maintenant **62 projets** : 8 projets en lot 1, 11 projets en lot 2 et 43 projets en lot 3.

La prochaine étape sera désormais de travailler sur la **rédaction des fiches-projets du PCDR**. Une fois rédigées, elles seront relues et approuvées par le Collège ; et ensuite présentées et approuvées par la CLDR, lors de la prochaine réunion.

Membres démissionnaires

La CLDR acte la démission de :

- **Philippe BELOT, Conseiller communal**, en application de l'article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur,
- **Christian DANNEVOYE**, en application de l'article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur,
- **Christian GUILMIN**, en application de l'article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur,
- **Christian GUISLAIN, Conseiller communal**, en application de l'article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur,
- **Bruno JACQUEMART**, en application de l'article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur,
- **Alex MARBAIX**, en application de l'article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur,
- **Denis MINET**, en application de l'article 10 du Règlement d'Ordre Intérieur.

Pour rappel, l'article 10 du ROI précise que : « Toute personne non excusée et absente à 3 réunions successives sera considérée comme démissionnaire ; une lettre de signification lui sera adressée. Si dans les 15 jours à dater de l'envoi, aucune réponse ne parvient au Président (*Monsieur Jacquiez*), ni à l'organisme d'assistance (*la Fondation Rurale de Wallonie*), la démission sera effective et la CLDR entérinera cette démission lors de sa prochaine réunion. ».

Le Président de la CLDR, Monsieur Jacquiez, conclut la réunion et invite les membres à partager le verre de la convivialité.

Florian HIGNY et Céline LEMAIRE,
Fondation Rurale de Wallonie